**Prix pour l’excellence de l’expérience du patient**

**Le prix**

Ce prix vise à honorer des organisations et des personnes ayant mis en place des innovations qui améliorent l’expérience humaine en soins de santé. Le *Prix pour l*’e*xcellence de l’expérience du patient* soulignera et reconnaîtra des innovations qui ont changé l’expérience que vivent les patients, les résidents, les clients, leurs familles et les collectivités lorsqu’ils ont recours aux services de santé. Les incidences tangibles de ces innovations sur la culture, la qualité, la sécurité ou des indicateurs financiers, ou les améliorations qu’elles auront produites dans ces domaines serviront à choisir la personne ou l’organisation lauréate de ce prix. Veuillez noter que lorsque le mot **patient** est utilisé dans ce document, il est considéré comme incluant les patients, les résidents, les clients, leurs familles et les collectivités.

La lauréate ou le lauréat recevra un trophée en verre gravé. S’il redevient possible à l’avenir de se réunir en personne pour l’événement, le Collège paiera aussi les frais de déplacement et d’hébergement d’une personne représentant l’équipe ou l’organisation gagnante afin qu’elle assiste à la soirée Hommage aux leaders en santé, et elle recevra une inscription gratuite à la Conférence nationale du CCLS.

**Admissibilité**

Les individus ainsi que les équipes opérant au Canada sont admissibles à ce prix. Les candidats admissibles doivent quantifier l’incidence de leurs innovations et démarches dans les domaines suivants :

* Expérience du patient et culture d’inclusion. Il peut s’agir, entre autres, de structures organisationnelles qui mobilisent et soutiennent les patients, les aidants et les familles, de l’utilisation d’outils ou de médias électroniques pour favoriser les relations suivies avec les patients, les aidants et les familles, ainsi que de processus organisationnels qui augmentent les efforts de collaboration des patients, des aidants, des familles, du personnel et des collectivités à la planification et à la prestation des soins;
* Formation et perfectionnement des employés, des cliniciens, du personnel médical, des patients, des aidants et des familles pour encourager une culture d’innovation et d’excellence en matière de planification et de prestation de soins de grande qualité centrés sur le patient et la famille;
* Qualité des soins sur une période d’au moins 12 mois. Il s’agirait d’améliorations tangibles du rendement ou des procédures contribuant aux résultats cliniques (infections contractées à l’hôpital ou dans l’établissement, chutes, durée du séjour, recours à un autre niveau de soins, etc.), aux résultats sur le plan du rendement (notes données par les patients concernant leur expérience) et à d’autres indicateurs qui démontreraient des améliorations de la qualité (comme l’accroissement des revenus d’une fondation ou la diminution des blessures au travail).
* La mesure dans laquelle un rendement élevé en ce qui concerne l’expérience du patient est aligné avec les autres aspects de l’entreprise de soins de santé (comme les taux de satisfaction et d’engagement des employés, des cliniciens et du personnel médical).

**Mises en candidature**

Les mises en candidature doivent être faites par un membre du Collège et être soumises au plus tard le **1er février 2024**.

Pour faire une mise en candidature, veuillez utiliser le modèle à la page suivante. Les mises en candidature doivent être soumises en ligne sous forme d’un seul fichier PDF en utilisant le [formulaire des prix pour les équipes et les organisations.](https://questionpro.com/t/AMCd3ZyweL) Le dossier de mise en candidature doit comprendre les documents suivants :

* Le formulaire de mise en candidature dûment rempli (en ligne);
* En utilisant le modèle de candidature ci-joint, assurez-vous d’inclure :
	+ Une description complète de l’innovation ou de la démarche à souligner;
	+ Des données qui quantifient l’incidence de l’innovation ou de la démarche à souligner;
	+ Le plan destiné à continuer de soutenir ou d’améliorer l’innovation ou la démarche à plus long terme pour veiller à ce que l’organisation maintienne les améliorations.
* Deux lettres d’appui provenant de patients, d’aidants ou de familles;
* Une lettre d’appui du candidat ou de la candidate provenant du chef de la direction ou d’un autre membre de la haute direction qui est membre du Collège.

**Prix pour l’excellence de l’expérience du patient – Formulaire de mise en candidature**

*Les mises en candidature doivent être soumises par un membre ou un chapitre du Collège.*

**Nom de la candidate ou du candidat :**

**Nom de la personne qui la ou le propose :**

*Le modèle suivant est fourni afin de faciliter le processus de mise en candidature. Veuillez vous assurer de remplir de votre mieux toutes les sections dans le modèle. Nous vous demandons d’utiliser ce modèle pour présenter votre mise en candidature.*

**Rapport (maximum de 2 500 mots. Veuillez respecter cette limite. Le Collège se réserve le droit de rejeter les mises en candidature dont le nombre de mots dépasse cette limite.)**

**Veuillez noter que les sections 3A et 3B sont désormais notées respectivement sur 35 et 15 points, contre 40 et 10 les années précédentes.**

*Veuillez remplir les sections ci-dessous. Vous pouvez y insérer des graphiques, etc.*

1. Introduction. Décrivez l’innovation liée à l’expérience des patients qui a amélioré l’expérience humaine en soins de santé. Fournissez le contexte : indiquez POURQUOI cette initiative a été prise, QUELLES étaient les approches innovatrices qui ont changé l’expérience que les patients et leurs familles ont vécue pendant l’utilisation des services de santé, et décrivez COMMENT les buts de l’initiative ont été atteints.
2. Impact. Comment l’innovation a-t-elle produit des améliorations ou des changements démontrables de la culture, de la qualité des soins, de la sécurité ou des indicateurs financiers sur une période d’au moins 12 mois?
	1. Présentez des données qui indiquent une amélioration des résultats et des processus liés à l’expérience des patients.
	2. Décrivez comment cette initiative novatrice a influé sur l’expérience des patients et de leurs familles, a contribué à rendre l’expérience plus humaine et a favorisé une culture de qualité et de sécurité.
	3. Veuillez indiquer le nombre de patients qui ont bénéficié de cette initiative relative à l’expérience des patients.

Lorsque cela est possible, insérez des données (graphiques, diagrammes, tableaux, etc.) liées à chaque point ci-dessus qui démontrent les résultats de l’initiative. (**25 points**)

1. Veuillez décrire et quantifier l’impact que vos innovations et actions dans le cadre de cette initiative ont eu dans les domaines suivants :
	1. **Expérience des patients (35 points) :**

Décrivez comment vous avez réussi à apporter des améliorations de l’expérience des patients au moyen des structures organisationnelles, des processus, de la collaboration, du développement du leadership, de l’éducation, de la formation et du travail d’équipe.

* 1. **Engagement des patients (15 points) :**

Décrivez comment vous avez donné une voix aux patients, aux familles ou aux aidants pour éclairer l’expérience, la planification et la prestation des soins.

* 1. **Processus/indicateurs/résultats (10 points) :**
1. Processus organisationnels qui accordent plus d’importance aux efforts collaboratifs des patients, des familles, des aidants, des leaders, des employés, du personnel médical et des collectivités dans le maintien de l’excellence de l’expérience, de la planification et de la prestation des soins.
2. Formation et perfectionnement des leaders, des employés, du personnel médical, des patients, des familles et des aidants afin de soutenir une culture d’excellence assurant une expérience de grande qualité aux patients.
3. Rendement tangible en ce qui concerne l’expérience du patient et la qualité des soins sur une période d’au moins 12 mois, avec indicateurs qui démontreraient des améliorations de l’expérience du patient et de la qualité.
4. Notes obtenues concernant l’engagement des employés et des médecins à l’égard de l’excellence de l’expérience du patient.
	1. **Pérennité et transposabilité de cette initiative (15 points) :**

La pérennité des améliorations est extrêmement importante et souvent difficile à réaliser. Comment avez-vous prévu d’assurer la durabilité de ce travail pour continuer d’assurer le succès et de poursuivre les améliorations dans ce domaine? Veuillez décrire votre plan de pérennisation.

1. Autres considérations qui, selon la personne faisant la mise en candidature, pourraient intéresser le comité.
2. Conclusion

**Comment soumettre votre mise en candidature :**

Votre mise en candidature doit comprendre tous les éléments ci-dessous et être soumise en ligne en utilisant le [formulaire des prix pour les équipes et les organisations](https://questionpro.com/t/AMCd3ZyweL) du Collège au plus tard le **1er février 2024**. Le modèle de candidature complété et les autres documents doivent être soumis en un seul fichier PDF via le formulaire en ligne. Les signatures électroniques sont acceptables.

Veuillez vous assurer d’inclure les documents suivants :

* Le formulaire de mise en candidature dûment rempli (en ligne);
* En utilisant le modèle de nomination, assurez-vous d’inclure :
	+ Une description complète de l’innovation ou de la démarche à souligner;
	+ Des données qui quantifient l’incidence de l’innovation ou de la démarche à souligner;
	+ Le plan destiné à continuer de soutenir ou d’améliorer l’innovation ou la démarche à plus long terme pour veiller à ce que l’organisation maintienne les améliorations.
* Deux lettres d’appui provenant de patients, d’aidants ou de familles;
* Une lettre d’appui du candidat ou de la candidate provenant du chef de la direction ou d’un autre membre de la haute direction qui est membre du Collège.

**Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec :**

Christian Coulombe, Vice-président, Marketing et Services aux membres

Collège canadien des leaders en santé

Tél. : 613-235-7219, poste 213

Sans frais : 1-800-363-9056

ccoulombe@cchl-ccls.ca

En soumettant cette mise en candidature, vous attestez que les informations fournies dans ce formulaire sont, au meilleur de vos connaissances, factuelles et correctes. Vous comprenez que le Collège a la capacité de vérifier les informations fournies.